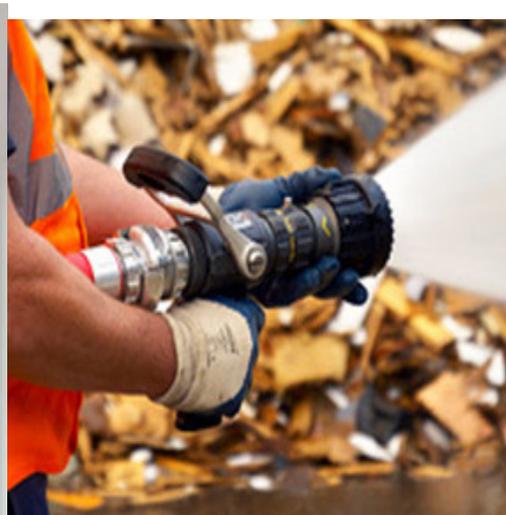




# Formation d'équipier de 1ère Intervention



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### ÊTRE CAPABLE :

- Mettre en œuvre les mesures de prévention de l'établissement.
- Identifier les risques d'un incendie, d'une explosion et les moyens de s'en prémunir
- Localiser les dispositifs de sécurisation d'un établissement
- Réaliser une intervention efficace face à un début d'incendie en mettant en œuvre les moyens de première intervention conformément aux consignes de l'organisation sécurité de l'établissement

## PUBLIC

Ensemble du personnel pouvant être amené à lutter contre un incendie.

## PRÉREQUIS

Avoir suivi une formation initiale à la manipulation des extincteurs et RIA.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation continue par des ateliers théoriques pratiques de mise en situation.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé théorique et démonstration commentée par le formateur



03h 30

Conforme au code du travail

Article R4227-28

Article R4227-39

Article R4141-11

### Effectif :

5 à 10 participants

### Horaires :

08h 30 -12h et 13h-16h 30

ou à la demande  
de l'entreprise

### Lieu :

Dans vos locaux pour  
une session **intra  
entreprise**

### Tarifs :

Intra : 90 € / Personne

### Contact :

06 72 42 89 96

contact@fpse.fr

www.fpse.fr

V4-12.03.2024